Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 035-213502057-20250226-2025_18-DE

Département Ille-Et-Vilaine
**Commune de Noyal Sous Bazouges**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 26/02/2025

| Date de la convocation |
|---|
| 21/02/2025 |

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 7 | 9 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité** |
| Pour : 9 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 28/02/2025

L'an 2025, le 26 Février à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

**Présents** : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BOBON Christelle, MAGAUD PERNOT Roxanne,
MM : EON Jean-Yves, MARIAU Noël, STAINES Christopher, THEBAULT Fabrice

**Excusés et représentés** :
MARCHAL Gilles donne pouvoir à MALLET Bertrand
SAVINEL Fanny donne pouvoir à MAGAUD PERNOT Roxanne

**Absents :** LAUNAY David, VAUGEOIS Dominique

**Secrétaire de séance** : STAINES Christopher

## 2025/18 – Berger Levrault : proposition commerciale pack We.Magnus

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le prestataire informatique Berger-Levrault a commercialisé l'année dernière un nouveau dispositif de logiciels appelé « We.Magnus ». Actuellement, le secrétariat dispose de la Gestion des Relations Citoyennes (GRC), Gestion Financière et de l'application Paie.

Le nouveau dispositif We.Magnus est un logiciel tout-en-un qui a été conçu avec les secrétaires généraux de mairie. Disposant d'un hébergement de données en France, il propose une solution SaaS (cloud : accessible via internet), et met à disposition un chat SAV, un agenda réglementaire et un lien d'accès au forum d'entraide des secrétaires de mairie. A l'avenir, ce pack sera obligatoire et plus onéreux.

Cet éditeur de logiciel propose un devis n°Q-01258, en formule standard, qui reprend les mêmes éléments du contrat actuel à savoir :

→ Contrat de proximité
→ Applications GRC, Gestion Financière et Paie
→ Maintenance
→ Connecteurs Chorus Pro, Mégalis et DSN

Contrat annuel d'une durée ferme de 3 ans.

Pour ces éléments actuels et nouveaux, l'offre s'élève à 3 090€ HT soit 3 708€ TTC.

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de se prononcer sur l'acceptation de ce nouveau dispositif.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 035-213502057-20250226-2025_18-DE

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition ci-dessus présentée pour le nouveau dispositif We.Magnus s'élevant à 3 090€ HT soit 3 708€ TTC. Contrat de 3 ans ferme – Tarif annuel
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer le devis n° Q-01258 et tout document y afférent,
- **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires.

**Le secrétaire de séance :**
**Christopher STAINES**

**Pour copie conforme :**
**Le Maire, Bertrand MALLET**